



# Sources du lac d'Annecy

# GUIDE PRATIQUE ENTREPRISES



Entreprendre

Installer son activité

Faire vivre son entreprise

sur la **Communauté de Communes**  
des **Sources du Lac d'Annecy** !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
**SOURCES DU LAC D'ANNECY**



Chevaline ■ Doussard ■ Faverges-Seythenex ■ Giez ■ Lathuile ■ Saint-Ferréol ■ Val de Chaise



## SOMMAIRE

### LES SOURCES DU LAC D'ANNECY • 3

Le territoire • 4

La Communauté de Communes • 5

### L'ESPACE LA CLÉ • 6

Espaces de travail • 7

Campus connecté • 8

Espace Emploi Formation • 9

Animation économique • 10

### ENTREPRENDRE, S'INSTALLER • 11

Créer son entreprise • 11

Implanter son entreprise • 12

### AMÉNAGER SON LOCAL D'ACTIVITÉ • 14

Autorisation d'urbanisme • 15

Demande d'enseigne • 16

Accessibilité et sécurité • 17

Occupation du domaine public • 18

Les ERP  
(Établissements  
recevant du public)

### FAIRE VIVRE SON ENTREPRISE • 19

Participer aux marchés • 19

Associations d'entreprises • 20

Office de tourisme • 21

Tourisme d'affaires • 22

Hébergement touristique • 23

Les entreprises  
liées au **TOURISME**

### GÉRER SES DÉCHETS • 24

Redevance spéciale • 24

Accès à la déchèterie • 25

Tri sélectif • 26

### CONTACTS • 28

Services de la CCSLA • 28

Mairies du territoire • 30

Autres contacts utiles • 31

# Les Sources du lac d'Annecy

## Un TERRITOIRE ATTRACTIF pour créer et développer votre entreprise

Entreprendre aux Sources du lac d'Annecy, c'est profiter de trois atouts clés :

- **un cadre naturel unique** entre lac et montagnes qui offre un environnement de travail idéal et une qualité de vie exceptionnelle
- **un territoire dynamique** où les entreprises actuelles et futures peuvent se développer au sein d'un tissu économique diversifié propice au développement et à l'innovation
- **une situation stratégique** au cœur des Alpes à proximité d'Annecy, Albertville, Chambéry, et Genève qui donnent accès aux gares TGV, autoroutes et aéroports internationaux en lien avec les grandes villes d'Europe et du monde entier



### + Accessibilité

Annecy - Gare TGV : 35 min

Albertville - Gare TGV : 25 min

Chambéry - Gare TGV : 50 min

Genève - Aéroport : 1h25

Lyon - Aéroport : 1h45

## UN TERRITOIRE

# entre lac et montagnes

Le territoire des Sources du lac d'Annecy doit son nom à l'omniprésence de l'eau. Ses principales rivières descendent des massifs montagneux pour alimenter le lac d'Annecy. Situé au sud du lac, entre les massifs des Bauges et des Bornes-Aravis, ce territoire bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel. Il se distingue par la diversité des paysages où se mêlent milieux naturels, espaces agricoles, habitat et activités économiques. C'est un lieu idéal pour la pratique de nombreuses activités, ce qui fait des Sources du lac d'Annecy une destination à découvrir, mais aussi un territoire très agréable à vivre au quotidien.

## Un ENVIRONNEMENT naturel d'exception



## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# des Sources du lac d'Annecy

La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) regroupe 7 communes et accueille plus de 15 000 habitants. Elle a pour mission de mettre en œuvre le projet de territoire dans les domaines de compétence qui lui ont été délégués : l'aménagement de l'espace, la politique du logement, le développement économique, la promotion du tourisme, la valorisation des déchets, la gestion des cycles de l'eau, l'action sociale intercommunale et la création d'équipements structurants.



**7** communes

Chevaline  
Doussard  
Faverges-Seythenex  
Giez  
Lathuile  
Saint-Ferréol  
Val de Chaise

## Un TERRITOIRE vivant et dynamique

**15 000**  
Habitants

**2 000**  
Entreprises

**5 000**  
Emplois

**14 000**  
lits touristiques

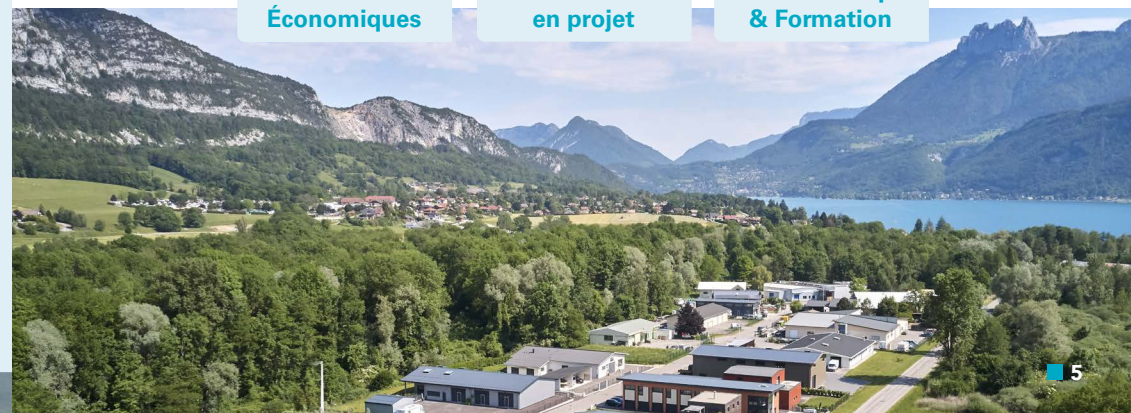
### + Mobilité

- RD 1508
- Ligne de bus Y51
- Voie verte Annecy-Albertville et Tour du lac
- Navettes estivales gratuites « Lac et montagnes » en juillet et août
- Transport à la demande (+ de 65 ans et personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire)

**8 ZAE**  
Zones d'Activités Économiques

**2 ZAE**  
structurantes en projet

**1 pôle**  
Économie Emploi & Formation





# L'ESPACE LA CLÉ



## Un CONDENSÉ DE SERVICES dédiés aux entreprises

L'espace La Clé est le pôle Économie, Emploi et Formation de la Communauté de Communes. Il regroupe les services liés au développement économique : espaces de travail, aide à l'emploi et à la formation, animation économique, accompagnement à la création et à l'installation d'entreprises sur le territoire et mise en réseau des entrepreneurs des Sources du lac d'Anney.

**Découvrez la vidéo**  
de l'espace La Clé  
[www.cc-sources-lac-annecy.com/economie/espace-la-cle](http://www.cc-sources-lac-annecy.com/economie/espace-la-cle)

Scannez le QRcode



Coworking



Réunion Formation



Conférence Séminaire

## ESPACES DE TRAVAIL

L'espace La Clé propose plusieurs espaces de travail spécifiquement adaptés aux besoins des professionnels.

- **espaces de coworking** pour les salariés en télétravail et les indépendants
- **petites et grandes salles** de réunion ou de formation (de 6 à 20 personnes)
- **salle de séminaire** (50 à 100 personnes)
- **atelier** pour des formations techniques
- **bureau** pour les rendez-vous d'affaires

Ces locaux entièrement rénovés offrent un cadre professionnel de qualité et une atmosphère dynamique pour travailler en équipe, en réseau ou en solo. Ils disposent de tous les équipements nécessaires : wifi, imprimante, scanner, vidéo-projecteur, visio-conférence, fibre optique...

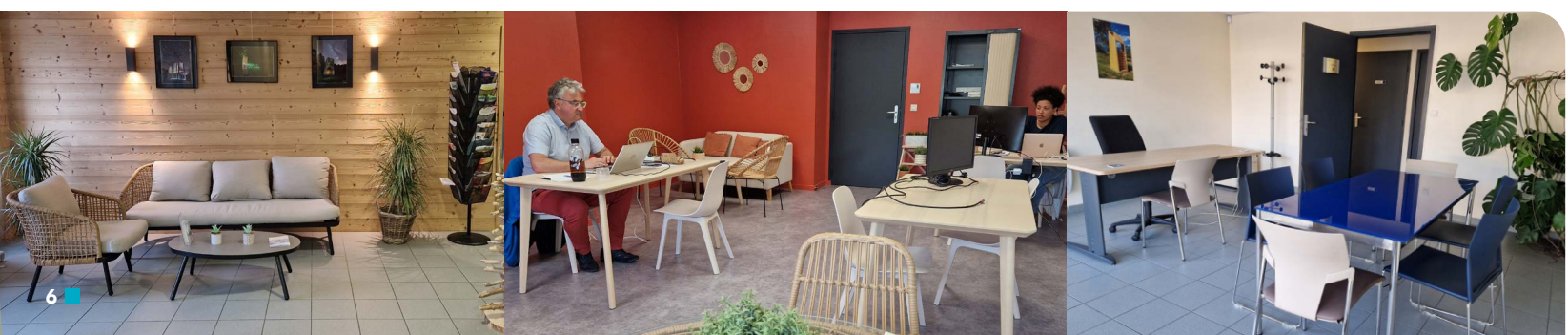
Selon les besoins de chacun, ils se louent à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année.

**Consultez les tarifs**

Scannez le QRcode  
[www.cc-sources-lac-annecy.com/economie/espace-de-coworking-la-cle-et-salles-de-formation](http://www.cc-sources-lac-annecy.com/economie/espace-de-coworking-la-cle-et-salles-de-formation)

**Contact**

Service Économie • Espace La Clé  
[economie@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:economie@cc-sources-lac-annecy.com)  
04 50 44 52 18



# CAMPUS CONNECTÉ

des Sources du lac d'Annecy

FORMATION  
à distance

**Vous souhaitez suivre une formation en restant sur le territoire ?** Le campus connecté est la solution idéale pour réussir vos études à distance !

## Pour tous les apprenants

**Le Campus Connecté est un lieu GRATUIT et ouvert à tous :** Lycéens venant d'obtenir un baccalauréat, étudiants souhaitant se réorienter, salariés en formation continue ou en reconversion professionnelle, sportifs de haut niveau, demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprises...

## Pour toutes les formations

**L'offre des formations à distance est large :** diplômes de l'enseignement supérieur (BTS, BUT, Licence, Master...), remises à niveau (comme le DAEU qui est une équivalence du BAC), formations professionnelles (CAP, Bac Pro...), alternance, préparations aux concours, titres professionnels, certifications, cours en ligne...



### Les + du campus

- travailler dans un lieu calme et équipé ouvert 7j/7
- être accompagné par un tuteur dans ses apprentissages
- rencontrer d'autres étudiants
- bénéficier des services de l'Université Savoie Mont-Blanc
- suivre des études selon son propre rythme de vie



### Contact

campusconnecte  
@cc-sources-lac-annecy.com  
04 50 44 50 44

# ESPACE EMPLOI FORMATION

des Sources du lac d'Annecy

PROXIMITÉ  
et emploi  
local

**L'Espace Emploi Formation (EEF) est un service de proximité pour l'emploi** qui s'adresse aussi bien aux demandeurs d'emploi qu'aux recruteurs.

L'EEF apporte son appui aux entreprises dans leurs démarches de recrutement :

- diffusion des offres d'emploi en ligne via la bourse à l'emploi local
- accueil régulier de permanences d'agence d'intérim et mise à disposition d'un bureau pour organiser des sessions de recrutement ou « job dating »
- organisation du Forum Emploi & Formation des Sources du lac d'Annecy 1 fois par an



## ESPACE EMPLOI FORMATION

Sources du Lac d'Annecy



### Contact

eef@cc-sources-lac-annecy.com  
04 50 44 50 44



### L'EEF & la MLJBA

des partenaires pour  
« recruter local » !

# MISSION LOCALE JEUNES

du Bassin Annécien



La Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et sociale. Elle les soutient dans leurs démarches liées à l'emploi, la formation et l'orientation mais aussi à la mobilité, la santé, au logement ou à la culture.

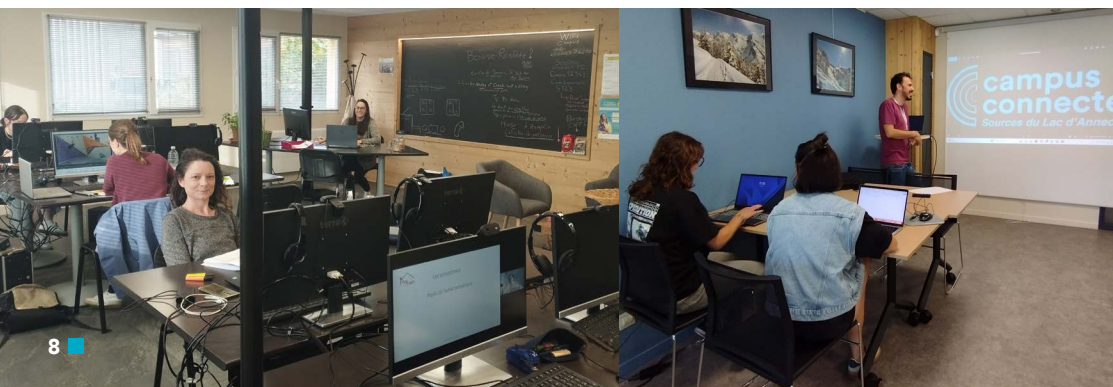
La Mission Locale travaille en lien étroit avec l'Espace Emploi Formation et les acteurs économiques du territoire.

Elle propose aux entreprises un appui pour leurs recrutements : mise en relation avec des jeunes motivés, organisation de rencontres, immersions professionnelles, contrats en alternance ou aides à l'embauche.



### Contact

o-falcoz@mljba.fr - 07 50 59 95 03



# ANIMATION ÉCONOMIQUE

ACCUEIL et  
information

CONSEIL et  
soutien

VISIBILITÉ et  
valorisation

Mise en  
RÉSEAU

Le service développement économique de la CCSLA accueille, accompagne, conseille et soutient les entrepreneurs locaux tout au long du cycle de vie de leur entreprise.

## En quoi consiste l'animation économique ?

**Accueillir et informer** les entreprises qui se créent ou s'installent sur le territoire :

- aide à l'implantation et à la recherche de locaux d'activités
- partage des données de l'observatoire économique

## Valoriser et renforcer leur visibilité :

- diffusion de portraits des nouveaux entrepreneurs locaux sur le site internet et sur les réseaux sociaux de la CCSLA
- annuaire des entreprises en ligne
- mise en place de la signalétique et d'une photothèque des zones d'activités

**Conseiller et accompagner** les entrepreneurs à chaque étape, de la création au développement, de leur entreprise.

- appui à la création et à la recherche de financement grâce aux ateliers animés par Initiative Grand Anancy et France Active Savoie Mont-Blanc
- permanences gratuites tous les trimestres avec un expert-comptable ou un avocat pour des conseils financiers et juridiques

**Créer du lien et animer la mise en réseau** des acteurs économiques locaux :

- soutien aux associations d'entreprises
- organisation de rencontres entre professionnels comme « Les petits dej' réseau CCSLA » qui ont lieu une fois par mois



## Contact

Service Économie • Espace La Clé  
economie@cc-sources-lac-annecy.com  
04 50 44 52 18

## Agenda économique

Retrouvez toutes les rencontres, ateliers et permanences sur [www.cc-sources-lac-annecy.com/economie/agenda-economique-ccsla](http://www.cc-sources-lac-annecy.com/economie/agenda-economique-ccsla)



# CRÉER SON ENTREPRISE

Aide à la  
CRÉATION  
d'entreprise

## Un ACCOMPAGNEMENT pour donner vie à votre projet

**Entreprendre, c'est donner vie à un projet.** Le territoire des Sources du lac d'Anney offre un environnement propice pour passer à l'action.

La CCSLA soutient activement les projets de création, de développement ou de reprise d'entreprises sur le territoire. L'objectif est de renforcer le dynamisme de l'économie locale en favorisant la diversité, la solidarité et la pérennité des entreprises.

Pour accompagner et conseiller les entrepreneurs, des permanences et des ateliers sont régulièrement mis en place :

- **conseil à la création ou à la reprise d'entreprise** : le service développement économique oriente les entrepreneurs vers les partenaires les mieux adaptés à leurs besoins et accueille des ateliers animés par différents partenaires.
- **aide juridique et comptable** : des permanences gratuites sont proposées aux professionnels avec l'ordre des avocats et celui des experts-comptables

CCI HAUTE-SAVOIE



FRANCE ACTIVE  
Les entrepreneurs engagés  
SAVOIE MONT-BLANC

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES  
Région Auvergne-Rhône-Alpes

ORDRE  
DES  
AVOCATS



## Contact

Service Économie • Espace La Clé  
economie@cc-sources-lac-annecy.com  
04 50 44 52 18



# IMPLANTER SON ENTREPRISE

Aide à l'IMPLANTATION sur le territoire

## EN ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La CCSLA est chargée de la création, de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE). Ces zones se distinguent par leurs vocations spécifiques : commerciale, artisanale, industrielle, tertiaire ou touristique.

Le territoire compte **8 ZAE existantes** qui regroupent plus de 200 entreprises.

**2 projets** structurants sont actuellement à l'étude afin d'offrir de nouvelles opportunités d'accueil et conforter l'attractivité du territoire.



## Des SITES accueillants et dynamiques



## EN CENTRE-VILLE

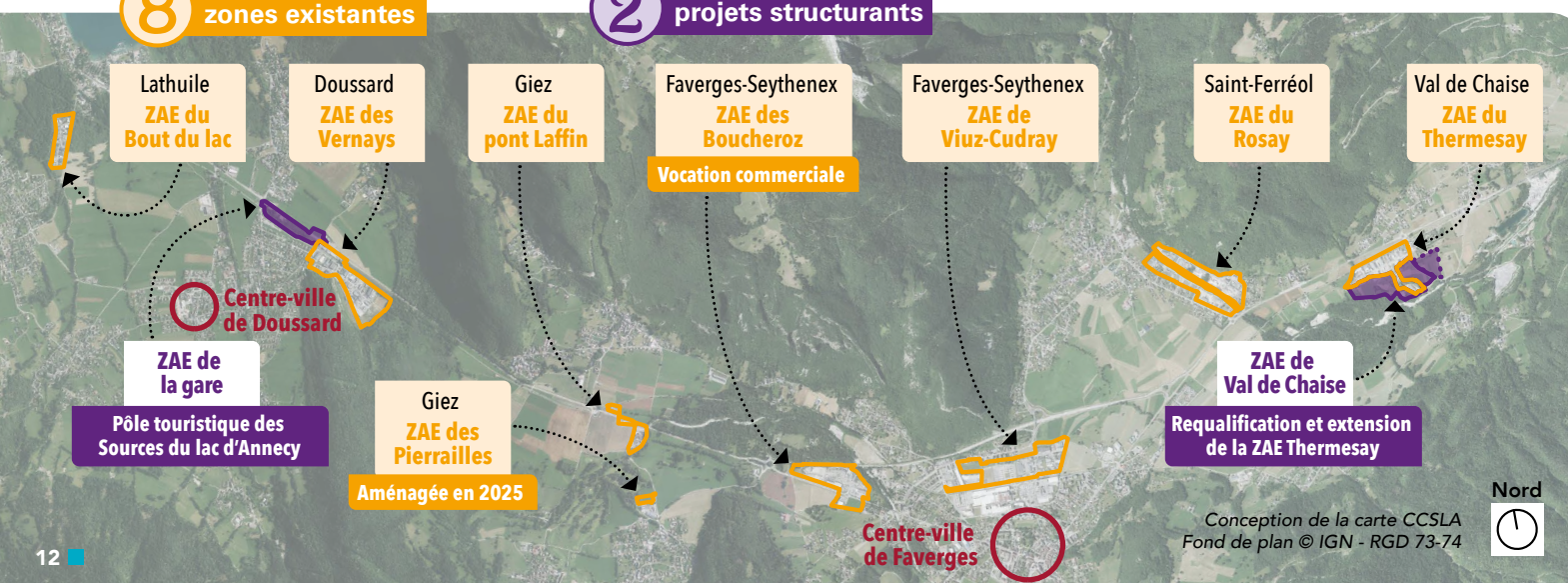
Doussard et Faverges-Seythenex sont les deux centres urbains commerçants des Sources du lac d'Annecy\*. L'installation de commerces est à privilégier au sein de ces deux centralités. L'installation d'activités de commerces, d'artisanat ou de services est également possible sur les autres communes du territoire.



\* Territoire « Petites villes de demain »

**8 zones existantes**

**2 projets structurants**



### La bourse aux locaux

**Vous cherchez un local d'activité ?  
Vous êtes propriétaire d'un local que vous souhaitez vendre ou louer ?**

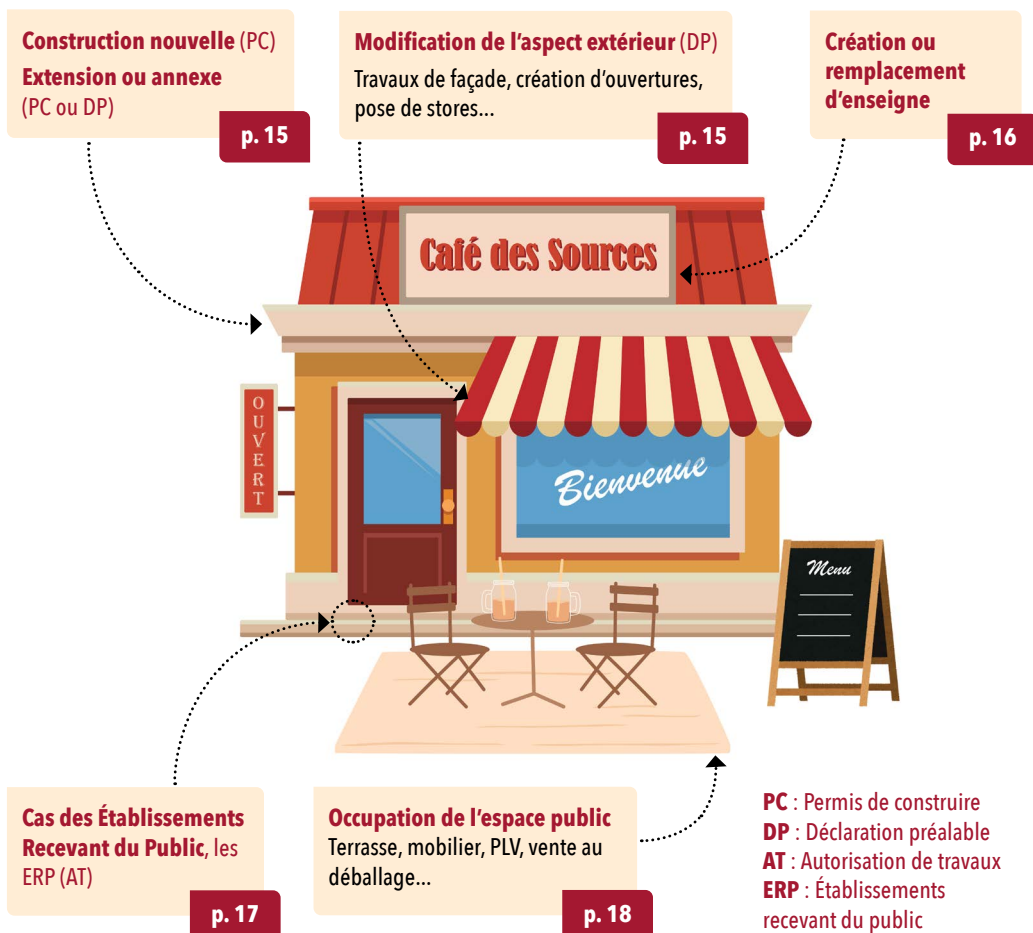
Le service développement économique de la CCSLA peut vous aider dans votre démarche. N'hésitez pas à le contacter !

### Contact

Service Économie • Espace La Clé  
[économie@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:économie@cc-sources-lac-annecy.com)  
 04 50 44 52 18

# AMÉNAGER SON LOCAL D'ACTIVITÉ

## Les DÉMARCHES préalables avant travaux



## AUTORISATION D'URBANISME

Des démarches sont nécessaires avant de réaliser des travaux pour créer ou aménager votre local d'activité. Toute nouvelle construction, extension ou modification de l'aspect extérieur nécessite une **autorisation d'urbanisme** : déclaration préalable (DP) ou permis de construire (PC) par exemple.

Sur l'ensemble des communes des Sources du lac d'Annecy, votre demande doit être déposée en ligne.

### Comment déposer votre demande ?

Utilisez le Portail Usager Urbanisme : <https://pu.rgd.fr>



### Pour préparer votre dossier

- consultez le règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)
- trouvez des explications sur les autorisations d'urbanisme sur le site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)
- Pour plusieurs demandes, il est conseillé de faire un dossier par demande.
- Si votre projet se situe au sein d'un périmètre de protection d'un monument historique, il est soumis à l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

### Contact

CCSLA Service ADS • 06 43 37 71 70  
[ads@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:ads@cc-sources-lac-annecy.com)  
Sur rendez-vous l'après-midi. Prenez rendez-vous avant de venir sur place.

**Votre mairie peut aussi vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.**

## DEMANDE D'ENSEIGNE

### Comment créer ou remplacer votre ENSEIGNE ?

La pose ou la modification d'une enseigne est soumise à des règles précises, notamment sur son emplacement, sa taille et son éclairage. Toute intervention nécessite une **demande d'autorisation préalable** via le formulaire CERFA 14798 dédié aux enseignes, pré-enseignes ou publicités.

#### Comment déposer votre demande ?

Remplissez le formulaire sur : [www.entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R24287](http://www.entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R24287)

Puis transmettez-le au service ADS de la CCSLA

Vous pouvez également le déposer en mairie



#### Pour bien préparer votre projet

Votre enseigne doit respecter le **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**.

Consultez le RLPi sur : [www.cc-sources-lac-annecy.com/urbanisme/rloi-reglement-local-de-publicite-intercommunal](http://www.cc-sources-lac-annecy.com/urbanisme/rloi-reglement-local-de-publicite-intercommunal)



**1 • Localisez la zone de votre projet dans le règlement graphique des annexes du RLPi**

**Zone 1 •** Ensemble du territoire

**Zone 2 •** Bourgs de Doussard et Faverges

**Zone 3 •** Zones d'activités économiques

**2 • Respectez les règles qui s'appliquent à cette zone dans le règlement du RLPi**

#### À savoir

- Les 7 communes des Sources du lac d'Annecy font partie du Parc Naturel Régional du massif des Bauges. Les enseignes lumineuses sont donc interdites, sauf pour les pharmacies et les services de secours.
- Les pré-enseignes sont interdites sauf pour les producteurs en vente directe.
- La demande d'enseigne est une démarche nécessaire même si vous remplacez une enseigne existante, cette dernière n'est plus forcément conforme au RLPi en vigueur.
- Elle ne rentre pas dans le cadre du service dématérialisé.

#### Contact

CCSLA Service ADS • 06 43 37 71 70  
[ads@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:ads@cc-sources-lac-annecy.com)

CCSLA, 32 Route d'Albertville  
74210 Faverges-Seythenex



## ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ

### Les ERP • Établissements recevant du public

Tout aménagement intérieur relatif à des établissements recevant du public (ERP) nécessite une autorisation de travaux (AT) qui vérifie que l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap et respecte les règles de sécurité contre l'incendie et la panique. Cette autorisation est obligatoire et doit être obtenue avant l'ouverture d'un nouvel établissement, la réalisation de travaux intérieurs ou après une fermeture de plus de 10 mois. L'établissement pourra alors être inspecté par différentes commissions afin de s'assurer de sa conformité.

Les demandes doivent être déposées **en mairie** sur la commune qui accueille l'établissement, *sauf si le projet est aussi soumis à une autorisation d'urbanisme* (PC ou DP). Dans ce cas, la demande se fait conjointement et de manière dématérialisée via le portail <https://pu.rgd.fr> (voir page 15).

#### Contact

Mairie de votre commune • Voir p.30

#### À savoir

- Un commerce est un ERP alors qu'une entreprise non ouverte au public, mais seulement au personnel qui y travaille, n'est pas un ERP.
- Chaque mairie transmet les demandes d'ouverture d'ERP aux commissions départementales d'accessibilité et de sécurité. L'instruction peut prendre jusqu'à 5 mois.
- Les ERP sont classés en 5 catégories en fonction de leur capacité d'accueil. Chaque catégorie doit respecter des règles adaptées.
  - 1 • Au dessus de 1500 personnes
  - 2 • De 701 à 1500 personnes
  - 3 • De 301 à 700 personnes
  - 4 • Jusqu'à 300 personnes
  - 5 • Établissement accueillant un nombre réduit de personnes (le seuil dépend de l'activité)

#### Plus d'informations sur les ERP ?

Obligations d'accessibilité et formulaires en ligne : [www.entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32873](http://www.entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32873)



Catégories d'ERP et seuils en fonction du type d'activités : [www.entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32351](http://www.entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32351)



# OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

## Quelle AUTORISATION demandée ?

L'occupation du domaine public peut être un véritable atout pour exploiter votre commerce ou donner de la visibilité à votre activité.

Que vos besoins soient permanents ou temporaires, une autorisation doit être demandée en mairie. Il existe 3 types d'autorisations :

- **permis de stationnement** : terrasse ouverte, mobilier, étalage, support de communication, food-truck...
- **permis de voirie** : terrasse fermée, kiosque
- **droit de place** : marché, halles (voir page suivante)

Les formulaires sont propres à chaque commune. Renseignez-vous auprès de la mairie concernée.



Contact

Mairie concernée • Voir p.30



### Occupation pendant travaux

#### ATTENTION !

Une autorisation est également nécessaire lors de travaux qui encombrent temporairement l'espace public : pose d'échafaudage, de benne, stationnement de véhicules, signalisation, etc.



## FAIRE VIVRE SON ENTREPRISE

### Devenir acteur de la VIE DU TERRITOIRE

## PARTICIPER AUX MARCHÉS

Plusieurs marchés sont organisés sur le territoire des Sources du lac d'Annecy. Ils offrent l'opportunité de valoriser votre activité de commerce, d'artisanat ou de producteur autant auprès des locaux que des visiteurs saisonniers.

Pour participer aux marchés, la réservation d'un emplacement est nécessaire. Contactez la mairie de la commune organisatrice pour plus de renseignements.

Les communes organisent également des animations commerciales, festivités et événements qui participent à la vie du territoire.



### Marchés du territoire

#### Favergeres-Seythenex

- Mercredi matin (rue principale)
- Vendredi de 16h à 19h (Marché des producteurs locaux sous la halle)

#### Doussard

- Dimanche matin d'octobre à mai
- Lundi matin de juin à septembre

#### Lathuile

- Vendredi matin en juillet et août



### Contact

Mairie de la commune • Voir p.30

**Pour le marché des producteurs :**  
Association des producteurs du marché de Favergeres • Voir p.20

**Pour le marché de Lathuile :**  
lathuileanimations@yahoo.fr



## ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

### Fédérer les ACTEURS ÉCONOMIQUES

#### Réseau entrepreneurial des Sources du lac d'Annecy

Cette association s'est constituée en mai 2025 suite au regroupement de l'Union des Commerçants et Artisans de Doussard (UCAD) et de Ô'les pros de Faverges-Seythenex. Son objectif est de fédérer les entrepreneurs des Sources du lac d'Annecy afin d'assurer des actions communes :

- créer du lien entre les entreprises
- partager les expériences
- faire émerger de nouvelles idées
- informer les pouvoirs publics
- travailler ensemble sur les enjeux du territoire
- donner plus de visibilité aux entreprises locales, notamment grâce à la diffusion d'un annuaire.



#### Contact

[contact@ucad-doussard.fr](mailto:contact@ucad-doussard.fr)

#### Territoires d'influence

L'objectif de cette association est de rendre visibles les petites entreprises en les aidant à :

- développer leur activité grâce à des outils simples
- maîtriser les bases de la communication et acquérir des compétences en « cross média »



#### Contact

Sarah Maleck • 07 61 65 85 93  
[sarah.maleck@protonmail.com](mailto:sarah.maleck@protonmail.com)  
[www.territoires-influence.fr](http://www.territoires-influence.fr)

#### L'entreprô

Une boutique partagée tenue par des artisans locaux. Objectif : vendre leurs créations 100% Sources du lac !



#### Contact

[lentrepros74@gmail.com](mailto:lentrepros74@gmail.com)

#### Association des producteurs du marché de Faverges

Rejoignez les producteurs qui participent au marché du vendredi sous la halle.



#### Contact

Damien Blampey • 06 17 18 80 71  
[damien74alpes@sfr.fr](mailto:damien74alpes@sfr.fr)



## Les entreprises liées AU TOURISME

Acteurs clés de la vie locale, elles participent activement à l'attractivité du territoire. Des outils spécifiques leurs sont proposés pour faciliter leur activité, renforcer leur visibilité et encourager les synergies à l'échelle locale.

## OFFICE DE TOURISME

### des Sources du lac d'Annecy

Promouvoir la DESTINATION Sources du lac d'Annecy

#### Devenir partenaire

##### Votre activité est liée au tourisme ?

Vous pouvez devenir partenaire de l'office de tourisme intercommunal des Sources du lac d'Annecy. Cette collaboration vise à :

- promouvoir vos produits et/ou vos services
- accroître votre visibilité auprès des visiteurs et des habitants de la destination
- accéder gratuitement aux outils numériques pour la promotion en ligne
- bénéficier de l'expertise de l'équipe pour optimiser votre offre touristique

Rejoindre le réseau des partenaires permet de développer votre activité en synergie avec d'autres acteurs afin de contribuer ensemble à l'attractivité touristique du territoire.



#### Modalités d'adhésion

Plus d'informations sur les avantages et les modalités d'adhésion :

[www.sources-lac-annecy.com/espace-pro/devenir-partenaire/](http://www.sources-lac-annecy.com/espace-pro/devenir-partenaire/)

Scannez le QRcode



#### Contact

[accueil@sources-lac-annecy.com](mailto:accueil@sources-lac-annecy.com)  
04 50 44 60 24





## La plateforme de vente en ligne

### Vendez vos activités sur le site de l'office de tourisme !

En tant que partenaire, vous bénéficiez naturellement des services de la plateforme de vente en ligne de l'office de tourisme. Elle offre la possibilité de payer et réserver vos activités, sorties, spectacles ou bons cadeaux en ligne. Une belle opportunité de toucher une clientèle plus vaste et de commercialiser votre offre directement, sans intermédiaire !



### Les activités des Sources du lac d'Anney à portée de clic !

#### La plateforme de vente en ligne c'est par ici :

[www.sources-lac-anney.com/activites-reservables-en-ligne/](http://www.sources-lac-anney.com/activites-reservables-en-ligne/)



## TOURISME D'AFFAIRES

### Envie de partager un moment de cohésion avec votre équipe ? Besoin de promouvoir votre entreprise auprès de vos clients ?

Transformez vos événements professionnels en expériences uniques et mémorables grâce aux prestataires d'activités, aux hébergements, lieux de réception et traiteurs partenaires des Sources du lac d'Anney. Leurs services de qualité s'adaptent à vos besoins que ce soit pour renforcer la cohésion au sein de votre équipe ou pour impressionner vos clients.

Trouvez les partenaires qu'il vous faut dans le **carnet d'affaires de l'office de tourisme !**



#### Le carnet d'affaires est disponible à l'espace La Clé, à l'OT et sur :

[www.sources-lac-anney.com/telechargez-nos-brochures/](http://www.sources-lac-anney.com/telechargez-nos-brochures/)



## HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

### Déclarer votre hébergement

#### Vous êtes propriétaire d'un meublé de tourisme ? N'oubliez pas de le déclarer !

DECLALOC' est un service dématérialisé qui permet de déclarer les hébergements mis à la location sur chaque commune. Cette déclaration est obligatoire sous peine d'une amende de l'ordre de 450 €.

#### Déclaration sur Déclaloc'



Scannez le QRcode vers [www.declaloc.fr/](http://www.declaloc.fr/)



### Reverser la taxe de séjour perçue

En qualité d'hébergeurs, les hôtels, campings, meublés de tourisme, gîtes et chambres d'hôtes collectent la taxe de séjour payée par les visiteurs pour chaque nuitée passée sur les Sources du lac d'Anney. Ils doivent ensuite la déclarer et la reverser à la Communauté de Communes afin de financer la politique touristique du territoire, notamment via les actions de l'office de tourisme.

Deux solutions sont possibles :

- sur la plateforme dédiée (voir ci-contre)
- si vous passez exclusivement par des plateformes de réservation, la taxe de séjour est automatiquement déclarée

#### Plateforme de la CCSLA

Pour déclarer la taxe de séjour perçue, la CCSLA a créé une plateforme d'information, de déclaration et de paiement en ligne :

Scannez le QRcode [www.sourceslacanney.taxesejour.fr/](http://www.sourceslacanney.taxesejour.fr/)



#### Contact

[sourceslacanney@taxesejour.fr](mailto:sourceslacanney@taxesejour.fr)  
04 56 45 49 77



À la déchèterie aussi, on trie !

# GÉRER SES DÉCHETS

Spécial  
PROS

Bien gérer ses déchets professionnels  
c'est préserver son ENVIRONNEMENT

## REDEVANCE SPÉCIALE

### Une solution de collecte selon les besoins de chaque entreprise

La redevance spéciale permet une collecte des déchets professionnels directement au sein des entreprises. Une convention avec la CCSLA définit les déchets collectés selon les besoins de chaque entreprise :

- les ordures ménagères résiduelles (OMR)
- les emballages
- le papier
- le verre
- les cartons
- les biodéchets

Les biodéchets (ou déchets organiques biodégradables) des professionnels sont collectés par une entreprise partenaire de la CCSLA qui les valorise par méthanisation.

### À savoir

- Pour une convention signée à l'année, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de votre entreprise est déduite du montant de la redevance spéciale.
- Les ERP\* ont l'obligation de mettre à disposition des poubelles pour permettre le tri des déchets.

\* ERP : Établissements recevant du public

### Contact

decheterie@cc-sources-lac-annecy.com  
04 50 44 64 11  
Impasse de la Culaz  
74210 Faverges-Seythenex

## ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

Les entreprises, comme les particuliers, ont l'obligation de trier leurs déchets. Pour répondre à cette exigence, la CCSLA propose des solutions adaptées aux professionnels : redevance spéciale pour une collecte « à la carte », accès à la déchèterie pour les pros, valorisation des biodéchets et conseils personnalisés selon vos besoins.

### Modalités de souscription

- signer la convention de redevance spéciale « déchèterie »
- s'inscrire sur le site dématérialisé en fournissant votre carte grise et un Kbis de moins de 3 mois

Scannez le QRcode  
<https://ccsla.horanet.com>



Si votre entreprise est installée sur l'une des communes des Sources du lac d'Annecy ou si elle intervient sur le secteur (par exemple sur des chantiers locaux), vous pouvez souscrire à la **redevance spéciale « déchèterie »** afin de pouvoir déposer des déchets professionnels conformément au règlement en vigueur.

A titre d'exemples, les déchets soumis à cette redevance sont le bois (cagettes et palettes), les encombrants, les plaques de plâtre, les déchets verts, etc. Sachant que cette liste est susceptible d'évoluer chaque année, rapprochez-vous d'un agent lors de votre passage en déchèterie. Il vous indiquera si vos déchets relèvent de la redevance. Si ce n'est pas le cas, votre passage ne sera pas facturé.

### À savoir

Tout professionnel du territoire dispose de **10 passages dérogatoires par an** lui permettant de déposer des déchets personnels produits dans le cadre ménager.

### Horaires pour les professionnels

HORAIRES	HIVER	ÉTÉ
Lundi	14h -17h	14h -18h
Mardi au Vendredi	9h -12h 14h -17h	9h -12h 14h -18h

**ATTENTION ! La déchèterie est fermée aux professionnels le samedi.** Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture.

# TRI SÉLECTIF

Trions plus, trions mieux,  
Trions **SYSTÉMATIQUEMENT** !

## Les points d'apports volontaires (PAV)

Si votre entreprise n'a pas souscrit à la redevance spéciale permettant la collecte de vos déchets directement sur site, vous devez les trier et les déposer dans l'un des PAV du territoire par vos propres moyens.

### ATTENTION !

Si les déchets générés par votre entreprise dépassent une **QUANTITÉ RAISONNABLE** (équivalente à un foyer classique en quantité et en fréquence), vous êtes dans l'obligation de souscrire à la redevance spéciale proposée par la CCSLA. Le dépôt en PAV de déchets professionnels en quantité excessive est passible d'amende.

## Les biodéchets

Sur le territoire, la CCSLA propose 3 solutions pour valoriser les biodéchets :

- **le compostage individuel**, notamment en proposant des composteurs à bas coût pour ceux qui ont un jardin
- **le compostage partagé**, en finançant la création de sites de compostage à l'échelle de copropriété ou de quartier.
- **la collecte des biodéchets** via la redevance spéciale pour les entreprises et grâce à deux bacs de dépôt destinés aux habitants de Doussard et Faverges-centre.

Sur notre territoire à dominante rurale, le compostage de proximité est la solution à privilégier car elle évite tout transport.

Rappel  
pour  
**TOUS !**

### À déposer dans les PAV

- ordures ménagères résiduelles (OMR)
- emballages en plastique, métal, papier, cartonnés, briques, pots, tubes...
- emballages en verre
- papiers
- biodéchets
- textile, linge et chaussures

Tous les autres déchets doivent être amenés en déchèterie.

Trouvez le PAV le plus proche de chez vous sur la carte interactive :

[www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets](http://www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets)

Scannez le QRcode



**Vous souhaitez améliorer le tri et la valorisation des biodéchets dans votre entreprise ?**

Contactez la médiatrice biodéchets de la CCSLA. Elle peut vous accompagner pour mettre en place une solution adaptée à vos besoins.

### Contact

[ecomediateur@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:ecomediateur@cc-sources-lac-annecy.com)  
06 73 57 09 94 ou 04 50 44 51 05

## Mémotri

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS



### TOUS LES EMBALLAGES

**Emballages en métal**

NOUVEAU +

**Cartonnettes et briques alimentaires**

**Emballages en plastique**

**NOUVEAU**

LE TRI PLUS FACILE!

**PAPIERS**

Journaux, magazines, courriers, enveloppes, cahiers...

**EMBALLAGES EN VERRE**

Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre

**COMPOST**

Déchets organiques compostables

**ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC**

Déchets ménagers non recyclables

Autres déchets à rapporter dans un point de collecte adapté

PLUS D'INFORMATIONS SUR [WWW.CC-SOURCES-LAC-ANNECY.COM](http://WWW.CC-SOURCES-LAC-ANNECY.COM)

Scannez et téléchargez l'appli  
GUIDE DU TRI



CIITEO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
SOURCES DU LAC D'ANNECY

# CONTACTS

## Les SERVICES de la Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy

Les agents de la CCSLA vous accueillent dans **7 lieux** situés au centre de **Faverges-Seythenex**.

Ils œuvrent au quotidien pour assurer les missions déléguées par les communes à l'intercommunalité.

*La CCSLA au service des habitants, des entreprises et du territoire des Sources du lac d'Annecy !*

### La déchèterie

**Impasse de la Culaz**  
04 50 44 64 11  
decheterie@cc-sources-lac-annecy.com

**Accueil du public**  
lundi 14h-17h et du mardi au samedi 9h-12h et 14h-17h en hiver (jusqu'à 18h en été)  
Dernière entrée 10 min avant la fermeture

**ATTENTION : La déchèterie est fermée aux professionnels le samedi.**

**Pôle TECHNIQUE**

### L'office de tourisme

**Place Marcel Piquand**  
04 50 44 60 24  
accueil@sources-lac-annecy.com

**Accueil du public** toute l'année  
du lundi au samedi 9h-12h30 et 13h30-17h

**Bureau d'information touristique**  
Route de la Plage à Doussard  
Accueil du public de mai à septembre

**Promotion touristique du territoire**

## L'espace La Clé - Économie Emploi et Formation

**281 Route de Thônes**

**Développement économique** : 04 50 44 52 18  
economie@cc-sources-lac-annecy.com  
du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-18h

**Espace Emploi Formation** : 04 50 44 50 44  
eef@cc-sources-lac-annecy.com  
du lundi au jeudi 8h30-12h et sur rendez-vous les après-midi et le vendredi toute la journée

**Espaces de coworking** Accessibles 7j/7

**Campus connecté** : 04 50 44 50 44  
campusconnecte@cc-sources-lac-annecy.com  
Accessible aux étudiants 7j/7

**Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien**  
04 50 51 39 22 ou 07 50 59 95 03  
o-falcoz@mljba.fr

**Pôle ATTRACTIVITÉ**

## Le siège de la CCSLA

**32 route d'Albertville**  
04 50 44 51 05  
comcom@cc-sources-lac-annecy.com

**Accueil du public**  
du lundi au vendredi 9h-12h  
et sur rendez-vous les après-midi

**Pôle RESSOURCES**

**Pôle TRANSITION**

## Le CIAS\* et France Services

**32 route d'Albertville** (derrière la CCSLA, place rue des Fabriques, à côté du laboratoire)

**CIAS** : 04 50 44 46 40  
cias@cc-sources-lac-annecy.com  
9h-12h et 14h-17h. Ouverture à 10h le mardi et à 8h30 le jeudi. Fermé le vendredi après-midi.

**France services** : 04 50 44 38 77  
fs-ccsla@france-services.gouv.fr  
Lundi et mercredi 9h-12h et 14h-17h. Mardi 14h-18h. Jeudi 9h-14h. Vendredi 9h-12h.

**Pôle SOLIDARITÉ**

## Le Relais Petite Enfance RPE

**5 voie des Docteurs Mouthon**  
04 50 32 57 65  
relais.petite.enfance@cc-sources-lac-annecy.com

**Accueil du public**  
du lundi au jeudi 8h-12h et 13h-16h

## La Soierie

**141 Route d'Albertville**  
Enfance Jeunesse Famille 04 50 44 53 45  
lasoierie.accueil@gmail.com

**Accueil du public**  
du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h

\* Centre Intercommunal d'Action Sociale



## LES 7 MAIRIES

### des Sources du lac d'Annecy

#### Mairie de Chevaline

416 route de la combe d'Ire  
74210 Chevaline  
**04 50 44 30 87**  
[mairie@chevaline.fr](mailto:mairie@chevaline.fr)  
[www.intramuros.org/chevaline](http://www.intramuros.org/chevaline)

#### Mairie de Doussard

Route du Pont Monnet  
74210 Doussard  
**04 50 44 30 45**  
[mairie@ville-doussard.fr](mailto:mairie@ville-doussard.fr)  
[www.doussard.fr](http://www.doussard.fr)

#### Mairie de Faverges-Seythenex

98-100 Rue de la République  
74210 Faverges  
**04 50 32 57 57**  
[mairie@faverges.fr](mailto:mairie@faverges.fr)  
[www.faverges-seythenex.fr](http://www.faverges-seythenex.fr)

#### Mairie de Giez

360 route de Bourgeal  
74210 Giez  
**04 50 44 54 84**  
[mairie@giez.fr](mailto:mairie@giez.fr)  
[www.giez.fr](http://www.giez.fr)

#### Mairie de Lathuile

30 route du bout du lac  
74210 Lathuile  
**04 50 44 31 43**  
[mairie@lathuile.fr](mailto:mairie@lathuile.fr)  
[www.lathuile.fr](http://www.lathuile.fr)

#### Mairie de Saint-Ferréol

5 place de la Mairie  
74210 Saint-Ferréol  
**04 50 44 56 36**  
[accueil@saint-ferreol.com](mailto:accueil@saint-ferreol.com)  
[www.saint-ferreol.com](http://www.saint-ferreol.com)

#### Mairie de Val de Chaise

1 rue de la République  
74210 Val de Chaise  
**04 50 44 51 81**  
[mairie@valdechaise.fr](mailto:mairie@valdechaise.fr)  
[www.valdechaise.fr](http://www.valdechaise.fr)

## AUTRES CONTACTS UTILES

### Les PARTENAIRES de la CCSLA

#### CCI Haute-Savoie

5 rue du 27<sup>ème</sup> BCA  
74000 Annecy  
**04 50 33 72 00**  
[accueil@haute-savoie.cci.fr](mailto:accueil@haute-savoie.cci.fr)  
[www.haute-savoie.cci.fr](http://www.haute-savoie.cci.fr)

#### CMA Haute-Savoie

28 avenue de France  
74000 Annecy  
**04 50 23 92 22**  
[contact.hautesavoie@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:contact.hautesavoie@cma-auvergnerhonealpes.fr)  
[www.cma-hautesavoie.fr](http://www.cma-hautesavoie.fr)

#### Chambre d'agriculture

52 avenue des îles  
74000 Annecy  
**04 50 88 18 01**  
[contact@smb.chambagri.fr](mailto:contact@smb.chambagri.fr)  
<https://savoie-mont-blanc.chambres-agriculture.fr>

#### Initiative Grand Annecy

178 route de Cran-Gevrier  
74650 Chavanod  
**04 50 01 40 00**  
[contact@initiative-grand-annecy.fr](mailto:contact@initiative-grand-annecy.fr)  
[www.initiative-grand-annecy.fr](http://www.initiative-grand-annecy.fr)

#### France active Savoie Mont-Blanc

6 rue de l'Annexion  
74000 Annecy  
**04 50 67 16 86**  
[info@franceactive-savoie-montblanc.org](mailto:info@franceactive-savoie-montblanc.org)  
[www.franceactive-savoie-montblanc.org](http://www.franceactive-savoie-montblanc.org)

#### Région Auvergne-Rhône-Alpes

101 cours Charlemagne  
69269 LYON CEDEX 02  
**04 26 73 40 00**  
[www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)

#### Parc naturel régional du massif des Bauges

Avenue Denis Therme  
73630 Le Châtelard  
**04 79 54 86 40**  
[info@parcdesbauges.com](mailto:info@parcdesbauges.com)  
[www.parcdesbauges.com](http://www.parcdesbauges.com)

CCSLA 32 route d'Albertville, 74210 Faverges-Seythenex  
04 50 44 51 05 - [comcom@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:comcom@cc-sources-lac-annecy.com)

**Directeur de la publication**  
Jacques Dalex, Président de la CCSLA

**Conception et rédaction**  
C. Delabie, élus communautaires et services de la CCSLA

**Impression** Kalistene (Annecy, 74)

**Tirage** de 3000 exemplaires

**Dépôt légal** à parution (Mai 2025)

#### Crédit photos :

©Rémi Portier p.1, 2, 3, 5, 12, 13, 19, 32 / ©CCSLA p.4, 6, 7, 8, 10, 11, 16, 18, 19, 20, 25, 27, 28, 30, 31  
©Numérica Photo Club p.6, 8 / ©Freepik.com p.14, 15, 17, 24 / ©Pep'it création p.21 / ©Grangelitte Littoz Nalet OTSLA p.23 / Bandeau p.22 ©Rémi Portier, Tilby Vattard, Aéroslide, Annecy Canyoning, les Écuries de Chevaline, OTSLA

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
SOURCES DU LAC D'ANNECY



# ENTREPRENDRE

*aux Sources du lac d'Annecy*



© Rémi Portier

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
*des Sources du lac d'Annecy*

32 route d'Albertville • 74210 Faverges-Seythenex  
04 50 44 51 05 • [comcom@cc-sources-lac-annecy.com](mailto:comcom@cc-sources-lac-annecy.com)

Suivez l'actualité  
de la CCSLA sur :



[CCdesSources  
duLacdAnnecy](#)



[cc-sources-lac-  
annecy.com](#)



[cc-des-sources-  
du-lac-d-annecy](#)



[@CCdesSources  
duLacdAnnecy](#)